

27 ET 28 MAI 2023

**GERVANS
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS**
RÉGION **AUVERGNE RHÔNE-ALPES**



TRJC
Trophée Régional
des Jeunes Cyclistes
2023



Mairie de
GERVANS



Ardèche
LE DÉPARTEMENT

DOSSIER TECHNIQUE

Version du 10/04/2023 – Une mise à jour sera envoyée courant mai avec des précisions sur le repas proposé aux équipes, une évolution éventuelle du programme ainsi que le fichier d'inscriptions

Sommaire

1. Introduction	Page 2
Mot des organisateurs (UCTT + HTCO)	Page 2
2. Présentation des lieux de la compétition	Page 4
2.1. Gervans	Page 4
2.2. St-Jean-de Muzols	Page 6
3. Trophée Régional des Jeunes Cyclistes 2023	Page 7
3.1. Les équipes et catégories	Page 7
3.2. Les épreuves par catégorie	Page 7
3.3. Les engagements	Page 7
3.4. Le programme du TRJC 2023	Page 9
4. Règlement général	Page 11
4.1. Casque, gants et dossards	Page 11
4.2. Vélo	Page 11
4.3. Développements maxima autorisés	Page 11
4.4. Contrôle des développements	Page 11
4.5. Abandon	Page 11
4.6. Discipline	Page 11
4.7. Pénalités	Page 11
4.8. Divers	Page 12
4.9. Actions en faveur de l'environnement	Page 12
4.10. Jury et responsables	Page 12
5. Règlements spécifiques aux différentes épreuves	Page 13
5.1. Jeux d'adresse	Page 13
5.2. Epreuve de vitesse	Page 17
5.3. Epreuve de cyclo-cross	Page 18
5.4. Epreuve de contre-la-montre individuel	Page 18
5.5. Contre la montre par équipe	Page 19
5.6. Epreuve de mécanique	Page 19
5.7. Epreuve route	Page 20
6. Classements et récompenses	Page 20
7. Proposition d'hébergements	Page 22
8. Repas proposé aux équipes	Page 22
9. Bulletin d'engagement	Page 23

1. Introduction

En 2014, l'Union Cycliste Tain Tournon (UCTT) a organisé le championnat Auvergne Rhône-Alpes de Cyclo-cross. Pour que cette épreuve soit organisée au mieux, l'UCTT s'est fait aider de 5 autres clubs cyclistes de la communauté de Communes de l'Hermitage et du Tournonais (Aujourd'hui Arche Agglo). Quelques mois plus tard, les 6 clubs cyclistes décident de s'associer à travers Hermitage Tournonais Cyclisme Organisation (HTCO) afin de promouvoir les activités cyclistes et mettre en commun des moyens matériels et humains pour l'organisation d'événements cyclistes. En 2015, HTCO a organisé en particulier les 4 jours cyclistes de l'Hermitage et du Tournonais et 2016 la première manche de coupe de France de cyclo-cross.

Aujourd'hui HTCO s'est renforcée d'un club et représente 450 adhérents. En plus de ses 12 événements annuels HTCO a décidé faire acte de candidature pour l'organisation du TRJC 2023 avec comme club support l'UCTT qui a déjà organisé à deux reprises le TRJC dans les années 2010. Cette candidature a été retenue et nous sommes heureux de vous accueillir les 27 et 28 mai 2023 sur les communes de Gervans (26) et de Saint-Jean de Muzols (07).



Nous remercions vivement ces deux communes et en particulier M. Pascal Claudel, Maire de Gervans et M. Jean-Paul Clozel, Maire de Saint-Jean de Muzols ainsi que les habitants de ces deux communes pour leur accueil. Nous remercions également les départements de la Drôme, de l'Ardèche ainsi que les villes de Tain-l'Hermitage et de Tournon-sur-Rhône pour leur soutien. Enfin, Nous remercions la Compagnie Nationale du Rhône pour leur aide ainsi que pour la mise à disposition du site de Gervans sur lequel nous avons passé tant de bons moments.



Salomé DUJARDIN – Présidente de l'UCTT

Jérôme KUCHLER – Président de HTCO



Les 7 clubs HTCO :

Amicale Cycliste Pont-La Roche – Président : Raphaël Cellier
 La Roue Libre Muzolaise – Président : Jacques Bouchet
 Vélo-Club Valrhôna Tain Tournon – Président : Dominique Para
 Union Cycliste Tain Tournon – Présidente : Salomé Dujardin
 Friol Club Tain Tournon – Président : Christian Carro
 Cyclo-Club Donatien – Président : Jean-Pierre Germain
 VTT Club Tain Tournon – Président : Christian Brunel

Le parrain et la marraine du TRJC 2023 :

Tous deux formés à l'UCTT, ils ont à leur actif plusieurs TRJC, Nul doute qu'ils seront avec nous si leur programme de courses le permet.



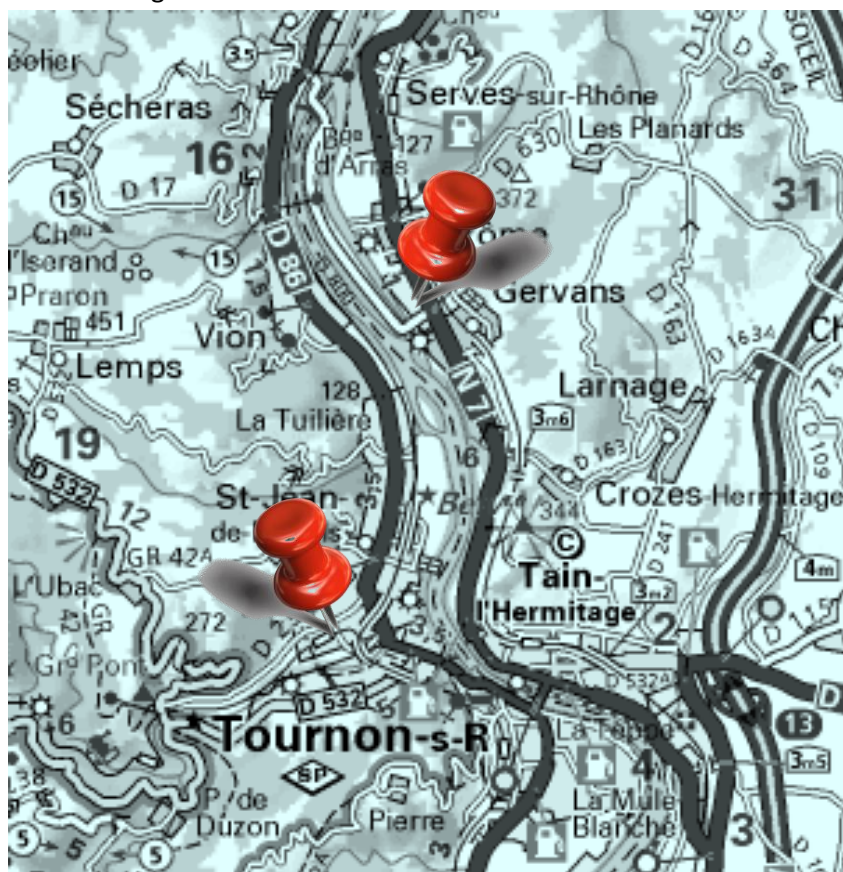
Sandy Dujardin – TotalEnergies



Greta Richioud – Cynisca Cycling

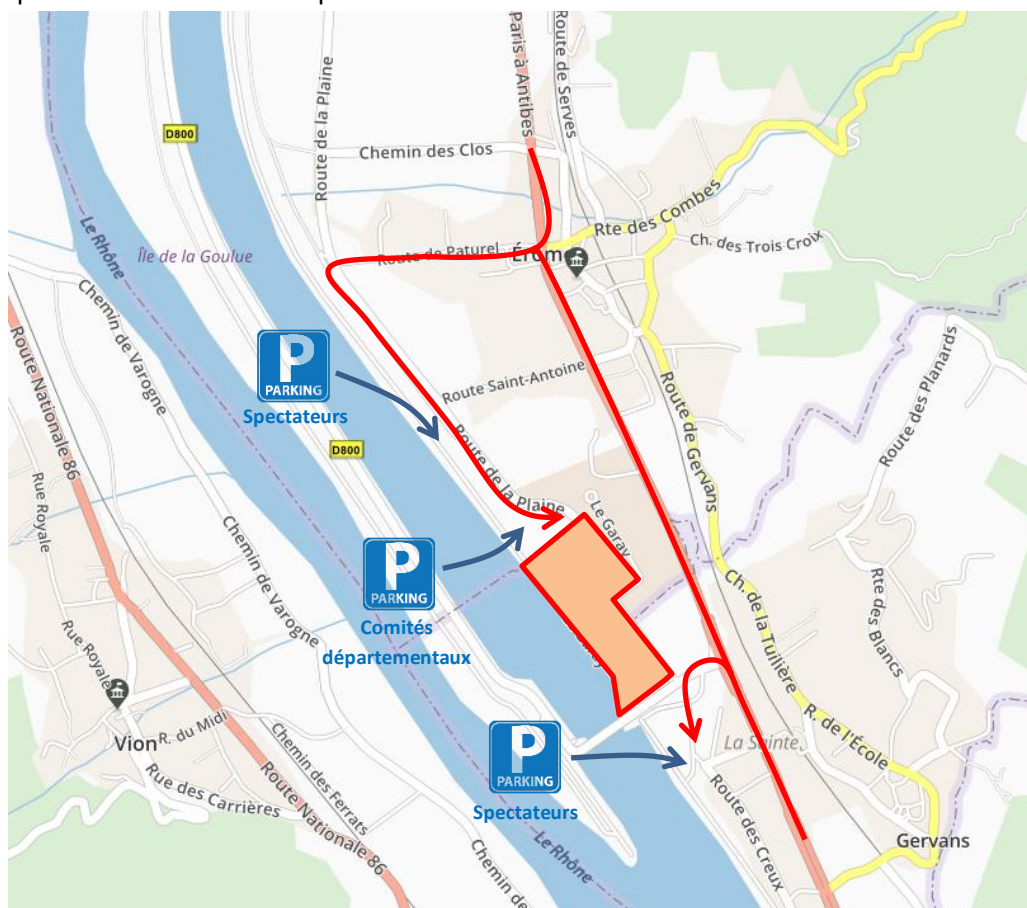
2. Présentation des lieux de la compétition

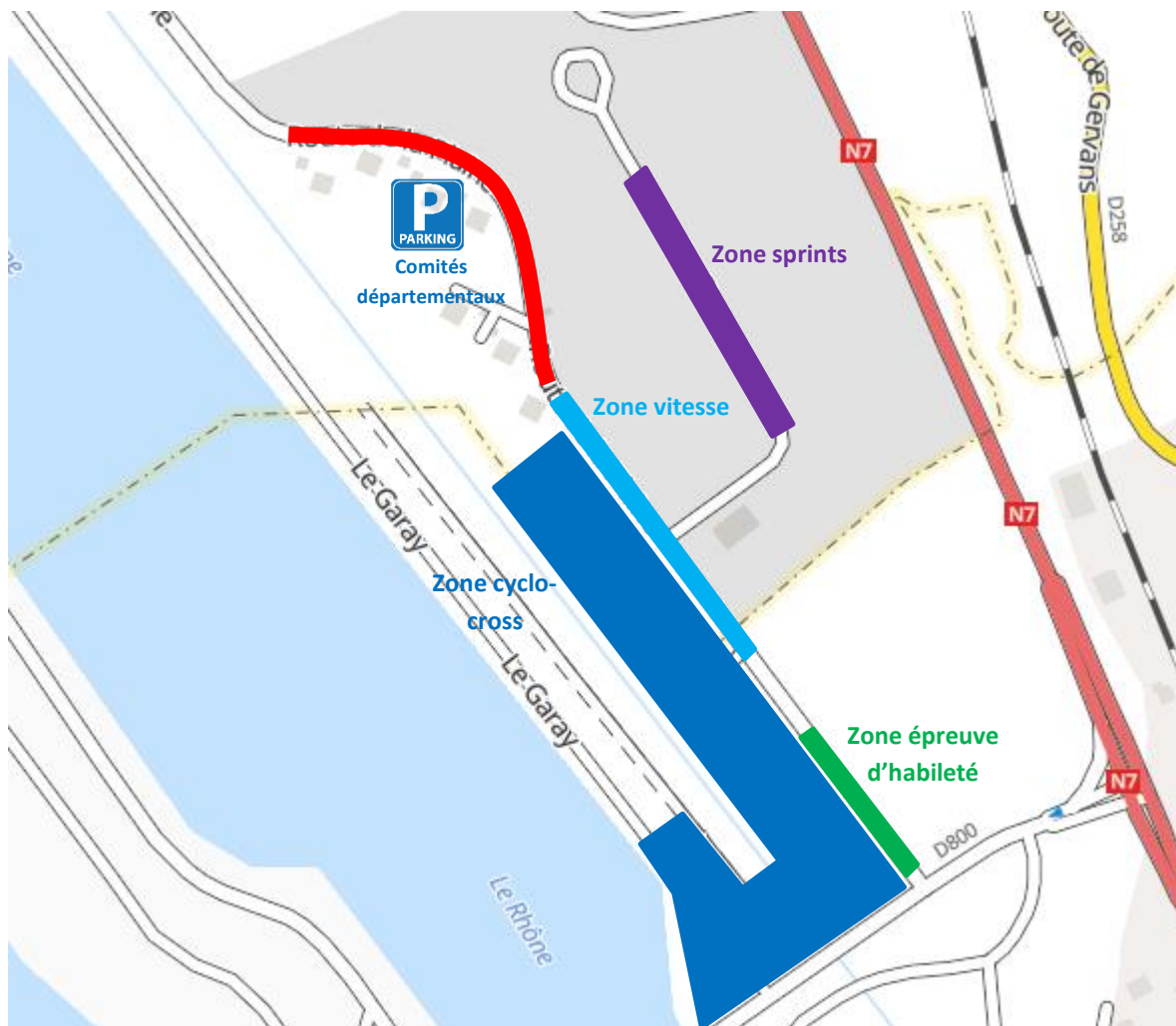
L'épreuve se déroulera sur deux jours et sur deux sites différents : Gervans dans la Drôme et Saint-Jean-de-Muzols en Ardèche, communes distantes de 10 km. De nombreuses possibilités d'hébergements existent entre Gervans et Saint-Jean-de-Muzols et sur Tain-l'Hermitage et Tournon-sur-Rhône.



2.1. Site de Gervans : Samedi 27 mai 2023

Site ayant reçu la première manche de Coupe de France 2016.



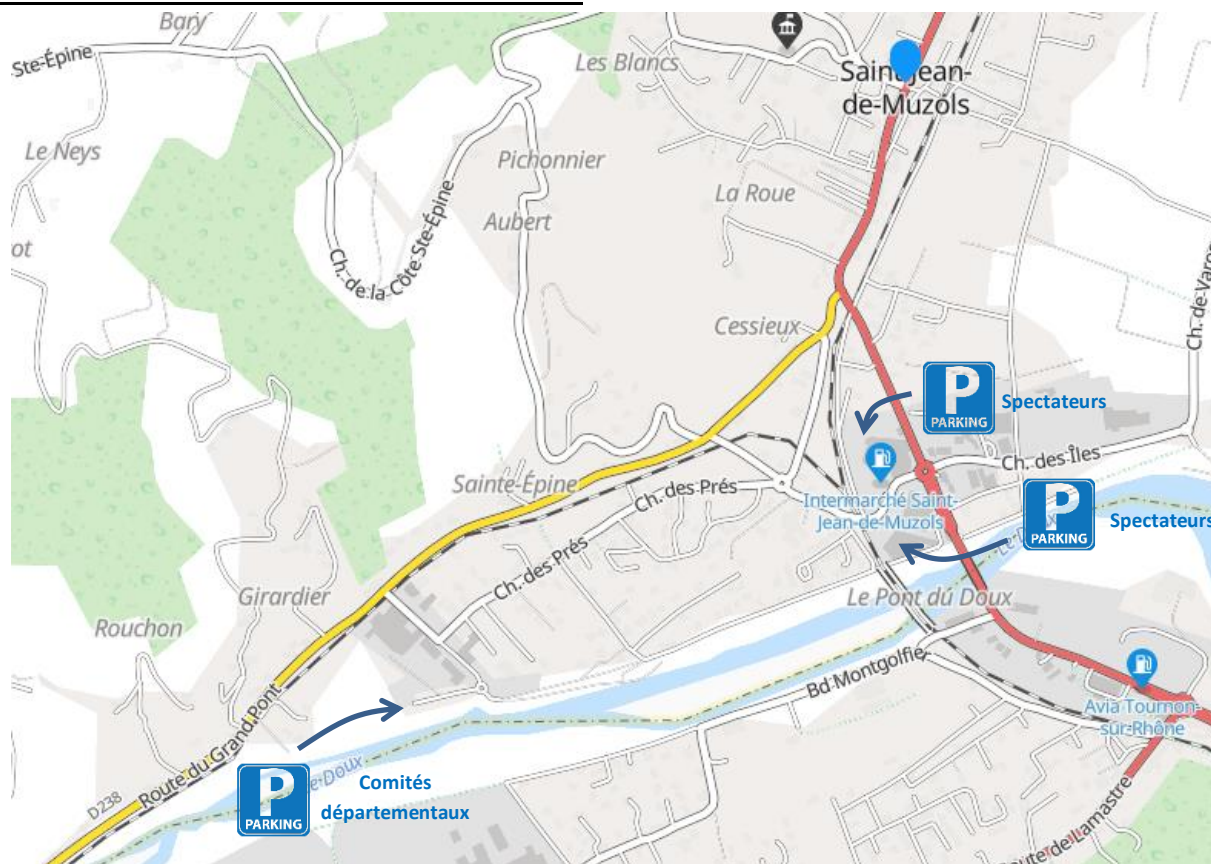


Les comités départementaux seront garés sur des zones attribuées suivant la règle suivante :
 Club organisateur suivi des comités départementaux par ordre du classement général TRJC 2022, soit :

- 1- UC TAIN TOURNON
- 2- ISERE
- 3- DRÔME
- 4- HAUTE-SAVOIE
- 5- RHÔNE-METROPOLE DE LYON
- 6- SAVOIE
- 7- ALLIER
- 8- AIN
- 9- LOIRE
- 10- ARDECHE
- 11- CANTAL
- 12- HAUTE-LOIRE
- 13- PUY-DE-DOME

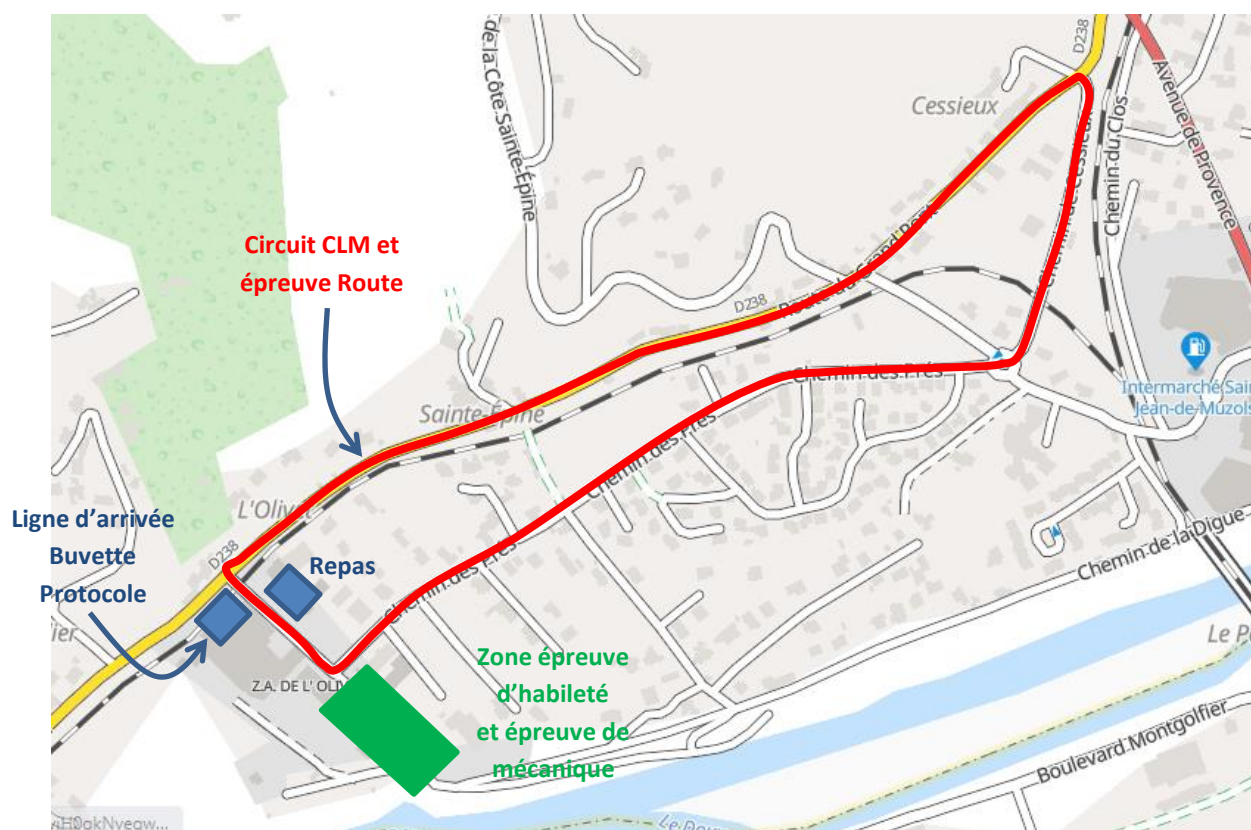
Attention : Sur les parkings comités départementaux, deux véhicules maximum autorisés par emplacement.

2.2. Site de Saint-Jean de Muzols : Dimanche 28 mai 2023



Attention, le parking des comités départementaux ne sera plus accessible après 8h30 le dimanche 28 mai 2023.

Attention : Sur les parkings comités départementaux, deux véhicules maximum autorisés par emplacement.



3. Trophée Régional des Jeunes Cyclistes 2023

3.1. Les équipes et catégories

Seront retenues pour participer au TRJC 2023, une équipe par comité départemental + 1 équipe organisateur avec pour cette équipe priorité donnée au comité de la Drôme pour le choix des coureurs. Soit un maximum de 13 équipes.

Chaque équipe doit être coordonnée par un responsable désigné parmi les membres de l'encadrement.



Composition des équipes :

	U9	U11	U13	U15	Jeune arbitre
Garçons	2	3	4	4	1
Filles	1	2	2	2	
Encadrement	1	1	1	1	

Le nombre de filles pourra être supérieur pour chacune des catégories mais doit rester raisonnable pour une gestion évidente de programme.

Un comité peut participer avec une équipe incomplète. Le prêt de coureur entre équipes n'est pas autorisé.

Le sur-classement n'est pas autorisé.

Le maillot porté est celui du comité départemental et du maillot du club pour l'équipe du club organisateur.

L'encadrement des équipes devra respecter les instructions suivantes :

L'équipe sera encadrée par **4 accompagnateurs** dont l'un au moins sera une femme. Deux accompagnateurs au minimum seront titulaires d'au moins un BF1 ou entraîneur jeune ou animateur fédéral.

L'équipe pourra présenter une jeune arbitre des écoles de vélo (**âgé de 14 à 18 ans**). Il participera au contrôle des épreuves et une formation lui sera assurée. Il sera pris en charge par son comité sauf pour le repas qui sera pris en charge par l'organisation. **Chaque comité présentant un jeune arbitre recevra un bonus de 200 points.**

3.2. Les épreuves par catégorie

La totalité des coureurs de chaque équipe participera à l'ensemble des épreuves de sa catégorie sauf pour l'épreuve de mécanique. (Les filles en plus du nombre minimum de leur catégorie ne participeront pas à l'épreuve de mécanique).

	Sprint 60m	Vitesse 180m	Jeux d'adresse	Cyclo-cross	CLM par équipe	CLM individuel	Route ⁽¹⁾	Mécanique
U9 Filles	X	X	X	X			2 tours	Epreuve par équipe
U9 Garçons	X	X	X	X			2 tours	
U11 Filles	X	X	X	X			4 tours	
U11 Garçons	X	X	X	X			4 tours	
U13 Filles	X	X	X	X		X	8 tours	
U13 Garçons	X	X	X	X	X		8 tours	
U15 Filles	X	X	X	X		X	14 tours	
U15 Garçons	X	X	X	X	X		14 tours	

(1) Nombre de tours donné à titre indicatif, il peut être modifié par décision des organisateurs et du jury des arbitres.

3.3. Les engagements

Les engagements sont gratuits et sont effectués par les comités départementaux et par le club pour l'équipe « club organisateur ».

Le bulletin d'engagement en annexe doit être rempli et envoyé à l'organisateur avant le mercredi 17 mai 2023 – 20h00 à l'adresse suivante : ht.cyclisme.organisation@gmail.com

L'ordre d'engagement des coureurs déterminera leur place sur la grille de départ de l'épreuve de cyclo-cross du samedi après-midi et l'appel pour les épreuves sur route.

Aucune modification possible après l'inscription.

Les engagements devront également se faire sous cicleweb.

Les responsables de chaque comité devront venir retirer les dossiers course (dossards, transpondeurs, feuilles d'émargements, programmes, etc...) au point d'accueil équipes entre 9h00 et 9h45 le samedi. La liste d'émargement devra être remise à l'accueil avant le début des courses.

Dimanche 28 mai 2023 – TRJC SAINT-JEAN DE MUZOLS

	Poussins	Poussines	Pupilles G	Pupilles F	Benjamins	Benjamines	Minimes G	minimes F	Divers
8h50	8h45 : Appel et contrôle des vélos				8h45 : Appel et contrôle des vélos				
9h00	Jeux d'adresse 9h00 : Départ du premier concurrent				CLM par équipe 9h00 : Départ la première équipe				
9h10									
9h20							9h15 : Appel et contrôle des vélos		
9h30		9h25 : Appel et contrôle des vélos							
9h40							CLM par équipe 9h30 : Départ la première équipe		
9h50		Jeux d'adresse 9h40 : Départ du premier concurrent				9h45 : Appel et contrôle des vélos			
10h00			9h55 : Appel et contrôle des vélos						
10h10									
10h20			Jeux d'adresse 10h10 : Départ du premier concurrent						
10h30									
10h40				10h35 : Appel et contrôle des vélos					
10h50									
11h00				Jeux d'adresse 10h50 : Départ du premier concurrent					
11h10									
11h20	11h15 : Appel et contrôle des vélos	11h15 : Appel et contrôle des vélos							
11h30									
11h40	Course sur route Départ à 11h30	Course sur route Départ à 11h32	11h35 : Appel et contrôle des vélos	11h35 : Appel et contrôle des vélos					
11h50									
12h00			Course sur route Départ à 11h50	Course sur route Départ à 11h52					
12h10					12h05 : Appel et contrôle des vélos				
12h20					Course sur route Départ à 12h20				
12h30									
12h40									
12h50						12h45 : Appel et contrôle des vélos			
13h00									
13h10									
13h20						Course sur route Départ à 13h00			
13h30							13h25 : Appel et contrôle des vélos		
13h40									
13h50									
14h00									
14h10							Course sur route Départ à 13h40		
14h20									
14h30								14h25 : Appel et contrôle des vélos	
14h40									
14h50									
15h00									
15h10								Course sur route Départ à 14h40	
15h20									
15h30									
15h40									
15h50									
16h00	EPREUVE DE MECANIQUE Départ à 16h00								
16h10									
16h20									
16h30									
16h40									
16h50	CEREMONIE PROTOCOLAIRE : Début à 16h45								

11h00-14h00
Temps de service des plateaux repas

4. Règlement général

4.1. Casque, gants et dossards

Le port du casque homologué et des gants est obligatoire pour tout déplacement à vélo y compris hors course.

Chaque coureur aura un **dossard qui sera mis en évidence à gauche**. Les épingles à nourrice ne sont pas fournies par l'organisateur.

En cas de perte du casque lors d'une épreuve, le coureur devra s'arrêter immédiatement et ne pourra repartir que coiffé à nouveau de celui-ci.

4.2. Les vélos

Pour les épreuves du calendrier régional, tous les types de vélo sont autorisés (suivant décision du comité régional) de la catégorie U7 à la catégorie U15.

Les vélos ne doivent comporter aucun additif (les courroies sont interdites sur les pédales automatiques, les prolongateurs sont interdits).

Le vélo de VTT est autorisé sur toutes les épreuves (route, adresse, cyclo-cross) à condition de respecter le développement maximum autorisé (sauf épreuve cyclo-cross ou le développement est libre).

Le changement de vélo au cours d'une même épreuve est possible suivant la décision du comité régional.

Les roues doivent être standards et UNIQUEMENT à rayons.

Les concurrents dont les vélos de VTT ont des guidons qui dépassent 50 cm de largeur prendront le départ en dernière ligne.

4.3. Développements maxi autorisés

	Sprint 60m	Vitesse 180m	Jeux d'adresse	Cyclo-cross	CLM par équipe	CLM individuel	Route
U9 Filles	5m60	5m60	5m60	Libre	X	X	5m60
U9 Garçons	5m60	5m60	5m60	Libre	X	X	5m60
U11 Filles	5m60	5m60	5m60	Libre	X	X	5m60
U11 Garçons	5m60	5m60	5m60	Libre	X	X	5m60
U13 Filles	6m40	6m40	6m40	Libre	X	6m40	6m40
U13 Garçons	6m40	6m40	6m40	Libre	6m40	X	6m40
U15 Filles	Libre	Libre	Libre	Libre	X	Libre	Libre
U15 Garçons	7m01	7m01	7m01	Libre	7m01	X	7m01

4.4. Contrôle des développements

Avant chaque épreuve (excepté le cyclo-cross) un contrôle des développements sera effectué pour toutes les catégories.

En cas de non-conformité, le coureur ne pourra pas prendre le départ de l'épreuve.

Le blocage du dérailleur est accepté.

4.5. Abandon

En cas d'abandon lors d'une épreuve, le coureur est classé à la dernière place de l'épreuve. Il peut disputer les épreuves suivantes s'il justifie des raisons de son abandon auprès du responsable des arbitres. Dans le cas contraire il est disqualifié.

4.6. Discipline

Toute équipe engagée est soumise au respect des règlements et placée sous le contrôle des commissaires. Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe (parents, dirigeant, autres) à l'encontre des arbitres et concurrents entraîne la mise hors course de toute l'équipe concernée.

Seul, le responsable d'équipe est habilité à solliciter le Jury d'appel en cas de contestation.

4.7. Pénalités

La mise hors course (ou disqualification) signifie que le concurrent (ou l'équipe) est exclu(e) de l'épreuve et qu'il ne figurera pas au classement final de celle-ci.

Le déclassement est une rétrogradation de place dans le classement de l'épreuve en cours. Le coureur pourra disputer les épreuves suivantes et figurera dans le classement final.

Le jet d'objet (bidons, papiers, etc. ...) sera sanctionné par une pénalité de **50 points** pour l'équipe concernée.

Un retard d'un coureur à son heure de passage sera pénalisé de **20 points** pour l'équipe concernée.

Pour tout cas non prévu dans ce présent règlement, c'est le « règlement général » de la fédération française de cyclisme qui servira de référence.

4.8. Divers

Par mesure de sécurité, lors du passage de la ligne d'arrivée, le vainqueur doit garder les 2 mains sur le guidon.

Rappel : C'est le « règlement général » de la Fédération Française de Cyclisme qui s'applique, pour toutes les situations non prévues dans le présent règlement.

4.9. Actions en faveur de l'environnement

Il est demandé à tous les responsables de comité de sensibiliser les jeunes sportifs, leurs accompagnateurs et leurs familles à respecter les sites mis à leur disposition. Tous les déchets devront être jetés dans les poubelles prévues à cet effet.

Si un membre de l'équipe (jeune ou encadrant) est surpris en train de jeter au sol un ou des déchets, il pourra alors être disqualifié.

4.10. Jury et responsables

Composition du Jury :

- La présidente de la commission jeunes régionale
- L'organisateur de l'évènement
- Le ou la Président(e) des Arbitres du TRJC

Toutes les réclamations se feront par écrit et seront déposées par le responsable d'équipe auprès du président des arbitres. Elles seront ensuite étudiées par le jury d'appel.

Les prises de décisions se feront à la majorité, la voix de la Présidente de la commission jeunesse ou de son représentant étant prépondérante en cas d'égalité.

- Responsable de l'organisation : Kuchler Jérôme
- Coordinatrice de l'épreuve : Dujardin Salomé
- Le nom des responsables et du classement des épreuves seront affichés à l'accueil.

5. Règlements spécifiques aux différentes épreuves

5.1. Jeux d'adresse

L'épreuve sera proposée à toutes les catégories. Elle se disputera sur des parcours comportant 7 jeux pour les U9 et U11 et 7 jeux pour les U13 et U15.

Une reconnaissance à pied sera organisée avant le départ de chaque catégorie. **Pas de reconnaissance à vélo.**

Le départ se fera pied au sol. Les temps seront pris manuellement à l'aide d'un chronomètre qui sera déclenché après le décompte « 3-2-1-TOP » et s'arrêtera à leur retour.

En cas de chute, le coureur continuera son parcours, un seul départ est donné.

L'ordre des concurrents se fera en fonction de l'ordre des dossards.

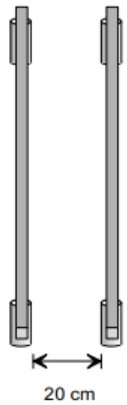
Le vélo utilisé devra être le même que pour l'épreuve route.

Un contrôle des développements est systématiquement effectué avant le départ de chaque épreuve et pour chaque catégorie.

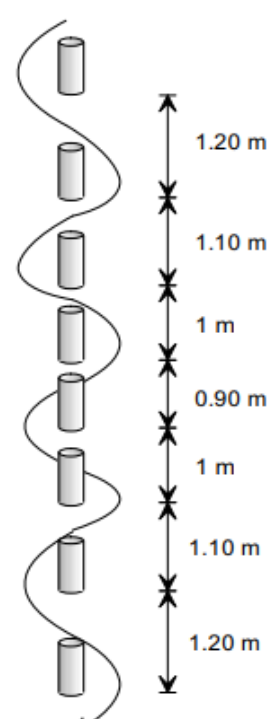
Parcours U9-U11 :

L'ordre des jeux pourra être modifié.

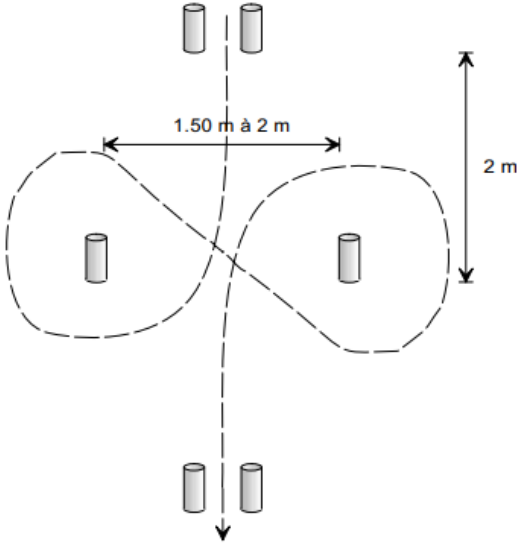
Passage étroit

	<p>Pénalités : Liteau tombé (un ou plusieurs) : 5 s Pied à terre ou chute : 5 s Tout le jeu évité : 30 s</p>
--	--

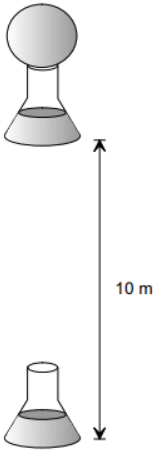
Slalom irrégulier

	<p>Pénalités : Chaque quille tombée, évitée ou mal passée : 5 s Pied à terre ou chute : 5 s Erreur de fléchage : 10 s Tout le jeu évité : 30 s</p> <p>6 fautes maximum soit 30 s</p>
---	---

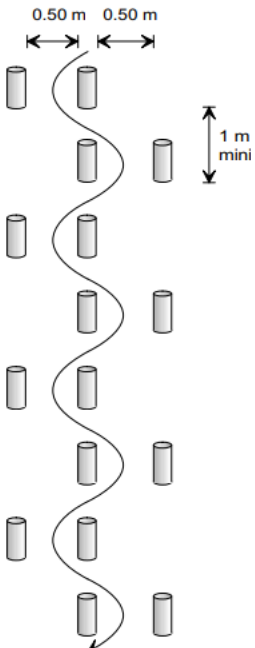
Huit

	<p>Pénalités : Chaque quille tombée, évitée ou mal passée : 5 s Pied à terre ou chute : 5 s Erreur de fléchage : 10 s Tout le jeu évité : 30 s</p> <p>6 fautes maximum soit 30 s</p>
---	---

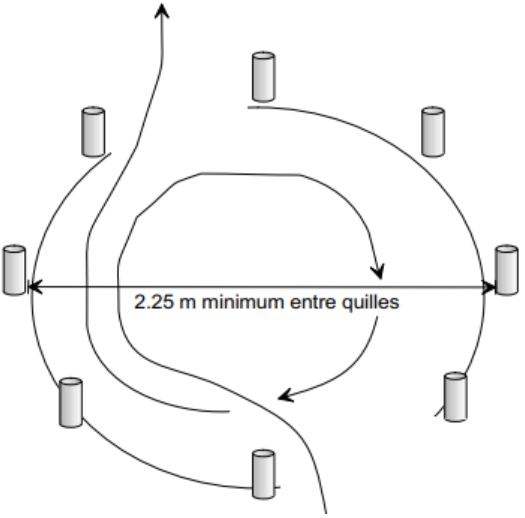
Prise et pose d'une balle de tennis sur un socle

	<p>Pénalités : Balle tombée : 5 s Pied à terre ou chute : 5 s Tout le jeu évité : 30 s</p>
--	--

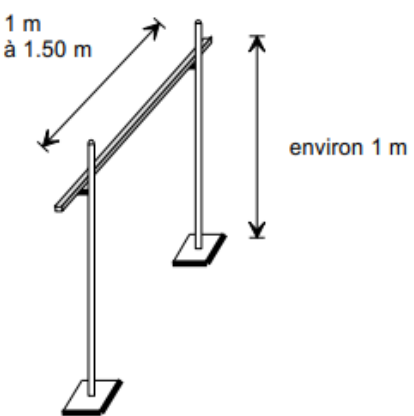
Chenille

	<p>Pénalités : Chaque porte tombée (une ou deux quilles), évitée ou mal passée : 5s Pied à terre ou chute : 5 s Tout le jeu évité : 30 s</p> <p>6 fautes maximum soit 30 s</p> <p>Espace entre les portes constant de 1m minimum.</p>
---	---

Passage dans le rond

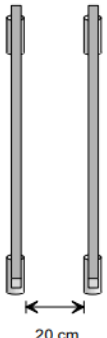
	<p>Pénalités : Chaque quille tombée, évitée ou mal passée : 5 s Pied à terre ou chute : 5 s Erreur de fléchage (sens) : 10 s Tout le jeu évité : 45 s</p> <p>6 fautes maximum soit 30 s</p> <p>Diamètre minimum du rond 2m25</p>
---	---

Passage sous barre

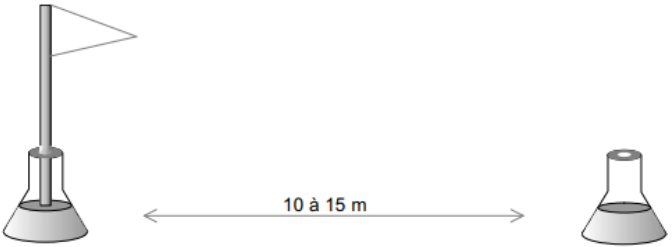
	<p>Pénalités : Barre tombée : 5 s Pied à terre ou chute : 5 s Tout le jeu évité : 30 s</p> <p>Hauteur minimum : 1m</p>
--	--

Parcours U13-U15 :

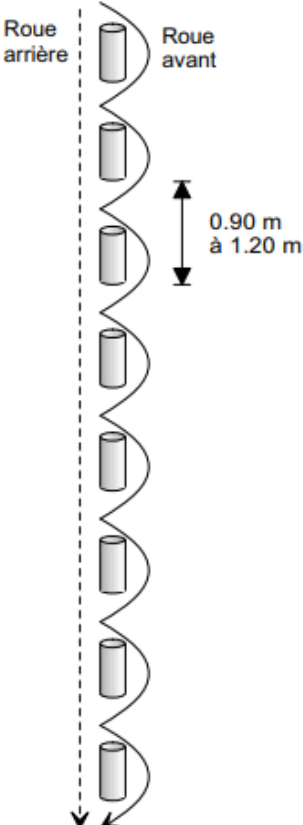
Passage étroit barre

	<p>Pénalités : Liteau tombé (un ou plusieurs) : 5 s Pied à terre ou chute : 5 s Tout le jeu évité : 30 s</p>
---	--

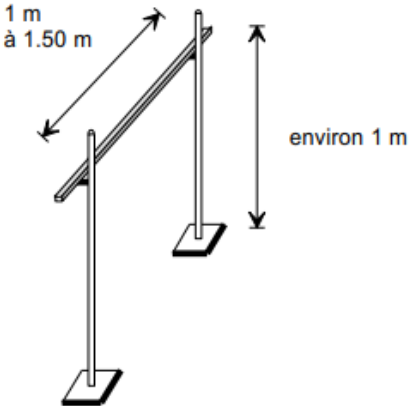
Prise et pose d'un fanion

	<p>Pénalités : Support ou fanion tombé : 10 s Fanion non posé correctement : 5 s Pied à terre ou chute : 5 s Tout le jeu évité : 45 s</p>
--	--

Evite pierre

	<p>Pénalités : Chaque quille tombée, évitée ou mal passée : 5 s Pied à terre ou chute : 5 s Tout le jeu évité : 30 s</p> <p>6 fautes maximum soit 30 s</p> <p>Ce jeu doit être effectué par déplacement de la roue avant et non par saut de la roue arrière.</p>
---	--

Passage sous barre

	<p>Pénalités : Barre tombée : 5 s Pied à terre ou chute : 5 s Tout le jeu évité : 30 s</p> <p>Hauteur minimum : 1m</p>
---	--

Simple 8

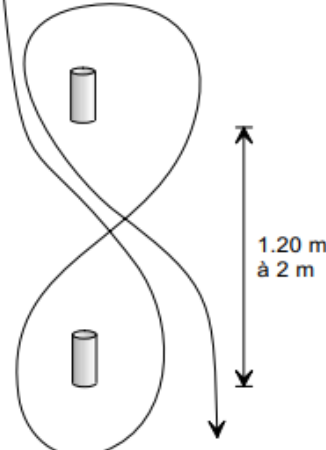
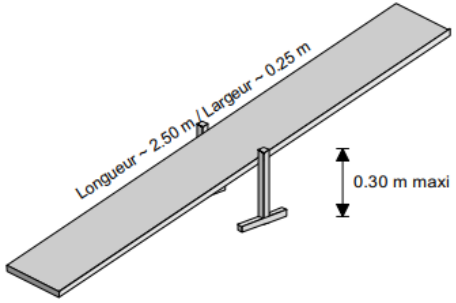
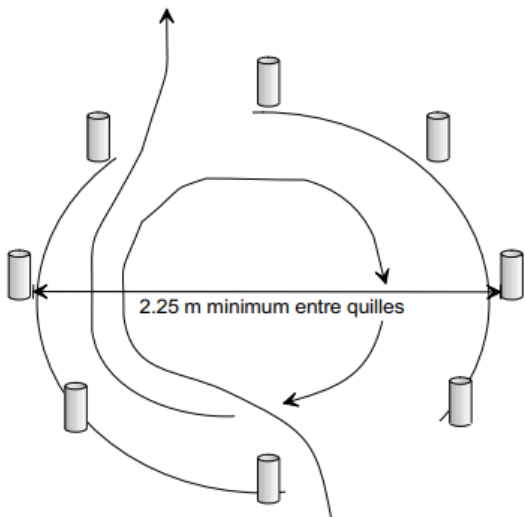
	<p>Pénalités : Chaque quille tombée, évitée ou mal passée : 5 s Pied à terre ou chute : 5 s Tout le jeu évité : 10 s</p> <p>6 fautes maximum soit 30 s</p>
---	--

Planche à bascule

 <p>Longueur ~ 2.50 m / Largeur ~ 0.25 m 0.30 m maxi</p>	<p><i>Pénalités :</i> Pied à terre ou chute : 5 s Tout le jeu évité : 30 s</p>
---	--

Passage dans le rond

 <p>2.25 m minimum entre quilles</p>	<p><i>Pénalités :</i> Chaque quille tombée, évitée ou mal passée : 5 s Pied à terre ou chute : 5 s Erreur de fléchage (sens) : 10 s Tout le jeu évité : 45 s</p> <p>6 fautes maximum soit 30 s</p> <p>Diamètre minimum du rond 2m25</p>
--	---

5.2. Epreuve de vitesse

Un test chronométré de 60m sera proposé pour l'ensemble des catégories. Il servira de classement pour les finales qui se dérouleront sur 180m.

Les 6 premiers du classement du test chronométré seront en grande finale, les 6 suivants pour la suite du classement et ainsi de suite. Il y aura donc 1 sprint chronométré et 1 finale pour tous.

Matériel : Le vélo utilisé sera le même que pour l'épreuve de route.

Déroulement de l'épreuve du test chronométré :

- L'appel se fera dans l'ordre des dossards,
- Le départ sera tenu,
- Les ordres de départ seront donnés par l'arbitre le jour de l'épreuve,
- **Interdiction de lever la roue avant au départ sous peine d'une pénalité de 2 secondes.**

Déroulement de l'épreuve de finale :

Les 6 premiers du classement de l'épreuve chronométrée partiront sur une même ligne avec un couloir pour chacun (le choix du couloir est laissé au coureur). Le départ se fera au coup de sifflet, les concurrents doivent garder leur ligne et leur couloir sous peine de disqualification par les arbitres (le coureur sera classé dernier de sa finale)

Classement :

Le temps pour le test chronométré sera pris sur la roue avant lors du franchissement de la cellule départ / arrivée. Les incidents mécaniques, techniques ou chutes ne seront pas prétexte à recommencer sauf décision de l'arbitre responsable de l'épreuve.

Il n'y aura qu'un seul et unique classement pour l'épreuve de sprint, il s'agit de celui de la finale (le classement du test chronométré servant uniquement à déterminer les finales)

Un contrôle des développements est systématiquement effectué avant le départ de chaque épreuve et pour chaque catégorie.

5.3. Epreuve de cyclo-cross

Le circuit proposé alterne des zones d'adresse et d'efforts. Les coureurs effectueront le parcours selon le temps réglementaire attribué à leur catégorie :

- 7 minutes pour les U9
- 10 minutes pour les U11
- 15 minutes pour les U13
- 20 minutes pour les U15

Les coureurs seront placés sur la grille de départ en fonction de l'ordre dans lequel ils auront été engagés sur le bulletin d'engagement. Si planche il y a, elle ne pourra excéder 20 cm et sera uniquement proposé aux U13 et U15. Pour être classé, le concurrent devra obligatoirement passer la ligne d'arrivée. Toute sortie du circuit entraînera une pénalité pouvant aller jusqu'à la mise hors course.

Le circuit comportera également une zone de dépannage. Aucun dépannage ne pourra être effectué en dehors de cette zone sous peine de déclassement. Tout dépannage et toute aide en dehors de cette zone seront sanctionnés par une pénalité de **100 points** en moins pour l'équipe.

Le ravitaillement (passage de bidon) est interdit.

Seul l'échauffement programmé pourra donner lieu à la reconnaissance du parcours. L'ensemble du parcours pourra être reconnu à l'exception de la longue ligne droite de départ et d'arrivée.

5.4. Epreuve de contre-la-montre individuel

L'épreuve est proposée uniquement pour les filles des catégories U13 et U15.

Elle se déroule sur un circuit de 2,2 km à parcourir 1 fois.

Interdiction de s'échauffer sur le circuit pendant les épreuves sous peine de disqualification du coureur.

Matériel : Le vélo utilisé sera le même que pour l'épreuve de route, Les prolongateurs sont interdits, Roues à rayons obligatoires. Les casques profilés sont interdits

Déroulement de l'épreuve :

Départ arrêté et tenu avec chronométrage manuel

Un tour de circuit

Aucun ravitaillement n'est autorisé

L'ordre de départ sera établi à partir du classement du test chronométré.

- La 1ère du test partant en dernière.
- Départ toutes les minutes ou autres suivant les impératifs locaux

Une concurrente rejointe ne doit pas gêner et prendre la roue de la concurrente qui la double sous peine de déclassement

Classement :

Les incidents mécaniques, techniques ou la chute ne seront pas prétexte à recommencer.

Un contrôle des développements est systématiquement effectué avant le départ de chaque épreuve et pour chaque catégorie.

5.5. Contre la montre par équipe

L'épreuve est uniquement proposée pour les garçons U13 et U15. Elle se déroule sur un circuit de 2,2 km à parcourir 1 fois.

Interdiction de s'échauffer sur le circuit pendant les épreuves sous peine de disqualification du coureur

Composition des équipes : 4 coureurs par catégories

Matériel :

Le vélo utilisé sera le même que pour l'épreuve de route, les prolongateurs sont interdits, roues à rayons obligatoires, les casques profilés sont interdits

Déroulement de l'épreuve :

Un tour de circuit,

Les coureurs sont autorisés à prendre des relais,

Aucune autre entraide ne sera admise (ex : pousser son coéquipier),

Aucun ravitaillement n'est autorisé.

L'ordre de départ sera établi à partir du classement provisoire par équipe établi avant cette épreuve.

- La 1ère équipe du classement partant en dernier.

- Départ toutes les minutes ou autres suivant les impératifs locaux

Une équipe rejointe ne doit pas gêner et prendre les roues de l'équipe qui la double sous peine de déclassement.

Classement :

Le temps sera pris sur la roue avant du dernier coureur de l'équipe à franchir la ligne,

Les incidents mécaniques, techniques ou la chute ne seront pas prétexte à recommencer,

Le temps sera pris sur le 3ème coureur de l'équipe,

En cas d'équipe incomplète au départ, une pénalité de 10% du temps moyen sera appliquée,

Un contrôle des développements est systématiquement effectué avant le départ de chaque épreuve et pour chaque catégorie.

5.6. Epreuve de mécanique

C'est une épreuve chronométrée courue en relais par équipe. Les concurrents devront accomplir un geste mécanique en fonction des catégories sur un vélo de l'équipe. Une fois le geste technique accompli, le coureur devra passer le relais à son coéquipier. L'équipe vainqueur sera celle ayant réalisé le meilleur temps.

Chaque équipe a un couloir déterminé.

Les U9 devront prendre le bidon et les U11 devront démonter et remonter la roue avant. Les U13 et U15 devront démonter et remonter la roue arrière. Le teneur du vélo ne doit pas changer de sens le vélo durant l'épreuve.

Des pénalités en temps sont prévues pour chute du vélo ou mauvais montage de la roue.

Les 20 coureurs de l'équipe participeront à cette épreuve. Si une équipe est incomplète le remplacement est autorisé par un coureur de la même catégorie et du même sexe.

Si une équipe a plus de filles que le nombre minimum dans une catégorie et que le nombre de 20 coureurs dans l'équipe est atteint, alors l'équipe devra choisir les filles qui participeront à l'épreuve.

Si une équipe n'a pas suffisamment de coureurs dans une catégorie, un coureur de la même catégorie pourra passer plusieurs fois.

Le maillot avec dossard est obligatoire pour cette épreuve

L'ordre de passage est dans l'ordre des catégories suivantes : U9 puis U11 puis U13 puis U15

Le commissaire jugera quand la roue est correctement mise en place. Le concurrent ne pourra repartir qu'après son accord (bras baissé). Les arbitres auront la charge de contrôler les vélos avant l'épreuve avec la présence des responsables d'équipes.

Matériel : le vélo doit avoir des ergots sur la fourche avant. Vélo avec freins à patins obligatoires.

• Démontage et montage roue avant:

Démontage roue:

Pas de manipulation des freins:

- Les freins seront desserrés



Vérification pour validation du montage:

- 1- serrage mis à l'endroit
- 2- serrage non collé à la fourche avant
- 3- serrage positionné dans la zone définie (cf schéma)
- 4- roue avant qui tourne et qui ne frotte pas sur les patins de frein

Démontage et montage roue arrière:

Démontage roue:

Pas de manipulation des freins:

- Les freins seront desserrés



Vérification pour validation du montage:

- 1- serrage mis à l'endroit
- 2- serrage non collé aux haubans arrières
- 3- serrage positionné dans la zone définie (cf schéma)
- 4- faire un tour de pédales. La roue ne touchent pas les patins de frein.

5.7. Epreuve route

Les concurrents seront rangés sur la ligne de départ selon la grille de cyclo-cross.

L'épreuve se déroule sur un circuit de 2,2 km

- 2 tours pour les U9 filles et garçons
- 4 tours pour les U11 filles et garçons
- 8 tours pour les U13 filles et garçons
- 14 tours pour les U15 filles et garçons

Classement :

Le classement sera établi par ordre d'arrivée sur la ligne au terme du nombre de tours défini par chaque catégorie.

Le dernier tour sera annoncé par la cloche au passage de la ligne au démarrage du tour.

Le vainqueur sera celui qui a marqué le plus de points, le second celui qui aura marqué le plus de points après le premier

Tout dépannage en cas de bris de matériel ou crevaison devra être conforme aux exigences réglementaires.

Dans la zone de dépannage, seront présents deux personnes par équipe au maximum.

Tout coureur ne peut pas prendre le sillage d'un coureur qui n'est pas au même point km. Les coureurs devront tenir leur ligne en course et à l'arrivée, sous peine d'une pénalité. Les ravitaillements, même en boisson, ne sont pas autorisés. Une fois le départ donné, aucun coureur ne pourra s'échauffer sur le parcours. Une fois la ligne d'arrivée franchie, le concurrent ne pourra repasser en sens inverse. En cas d'infraction, l'équipe du coureur incriminé recevra une pénalité de 25 points en moins.

6. Classements et récompenses

Classement général par équipes

Le classement général final par équipe s'obtiendra par l'addition des points marqués par le meilleur U9 garçons, les 2 meilleurs coureurs garçons U11, les 3 meilleurs garçons U13, les 3 meilleurs coureurs garçons U15 et la meilleure féminine de chaque catégorie par équipe dans l'épreuve de test chronométré, cyclo-cross, CLM individuel féminines, jeux cyclistes et route auxquels il faudra ajouter les points marqués par l'équipe à l'épreuve de contre la montre par équipe et à l'épreuve de mécanique.

Pour les épreuves de test chronométré, de route, de jeux d'habileté, de cyclo-cross et de contre la montre individuel les points marqués correspondront au barème 1.

Pour l'épreuve du CLM par équipes les points marqués correspondront au barème 2.

Pour l'épreuve mécanique les points marqués correspondront au barème 3.

En cas de coureurs ex aequo, les points qui leur seront attribués seront ceux de la place concernée. Il n'y aura pas de partage des points.

En cas d'ex aequo au classement général par équipes, il sera tenu compte de la place obtenue dans le contre la montre par équipe.

La présence dans l'équipe d'un jeune arbitre amène **200 points** supplémentaires à l'équipe

Attribution de points

Barème 1				Barème 2				Barème 3			
Places	Points	Places	Points	Places	Points	Places	Points	Places	Points	Places	Points
1	400	26	115	1	2250	26	500	1	750	26	195
2	385	27	106	2	2150	27	450	2	715	27	180
3	370	28	97	3	2050	28	400	3	680	28	165
4	355	29	88	4	1950			4	645		
5	340	30	79	5	1850			5	610		
6	325	31	70	6	1750			6	585		
7	310	32	67	7	1675			7	560		
8	295	33	64	8	1600			8	535		
9	280	34	61	9	1525			9	510		
10	265	35	58	10	1450			10	485		
11	250	36	55	11	1375			11	460		
12	241	37	52	12	1300			12	435		
13	232	38	49	13	1225			13	410		
14	223	39	46	14	1150			14	385		
15	214	40	43	15	1075			15	360		
16	205	41	40	16	1000			16	345		
17	196	42	37	17	950			17	330		
18	187	43	34	18	900			18	315		
19	178	44	31	19	850			19	300		
20	169	45	28	20	800			20	285		
21	160	46	25	21	750			21	270		
22	151	47	22	22	700			22	255		
23	142	48	19	23	650			23	240		
24	133	49	16	24	600			24	225		
25	124	50	13	25	550			25	210		

Récompenses

Classement général par équipes :

- L'équipe déclarée vainqueur du Trophée Régional des Jeunes Cyclistes, sera l'équipe du comité qui aura marqué le plus grand nombre de points.
- Lors de la cérémonie protocolaire, seront appelées sur le podium toutes les équipes, de la dernière à la 1ère.

Classement général individuel :

- Lors de la cérémonie protocolaire, seront appelés sur le podium les 3 premiers garçons et 3 premières filles de chaque catégorie du classement général individuel (seules les épreuves individuelles comptent pour ce classement).

Classement par épreuve individuel :

- Lors de la cérémonie protocolaire, seront appelés sur le podium le vainqueur fille et garçon de chaque épreuve.

Classement par épreuve par équipes :

- Lors de la cérémonie protocolaire, seront appelés sur le podium, l'équipe vainqueur du CLM par catégorie et de la mécanique

7. Propositions d'hébergements

De nombreuses possibilités d'hébergements existent sur le secteur.

Moteur de recherche sur : <https://www.ardeche-hermitage.com/fr/sejourner/>



8. Repas proposé aux équipes

Un repas plateau (entrée, plat principal, fromage, dessert) est proposé le dimanche midi (servi à proximité du départ des épreuves du jour) au prix de 15 euros maxi.

Merci d'inscrire le nombre de repas réservé au bas du bulletin d'engagement.

Les tickets repas vous seront remis à l'accueil (contre paiement) lors de la remise de votre dossier course.

Menu proposé :

A confirmer, le menu précis vous sera communiqué ainsi que le tarif dès que nous aurons l'information de notre traiteur

Entrée : carottes râpés

Chaud : émincé de poulet - pâtes

Dessert : compote ou fruit

Boisson : jus de pomme/Eau

Café et vin à discrétion pour les adultes.

9. Bulletin d'engagement**BULLETIN D'ENGAGEMENT TRJC 2022**

A retourner avant le mercredi 17 mai 2023 – 20h00 à l'adresse suivante :

ht.cyclisme.organisation@gmail.com

1- L'ordre dans lequel vous inscrivez vos coureurs sera l'ordre dans lequel vous souhaitez les voir positionnés sur la grille de départ de l'épreuve cyclo-cross pour les catégories U9, U11, U13 et U15.

2- Les lignes VERTES sont réservées aux noms d'éventuels remplaçants (non obligatoire)

3- Les lignes ROUGES correspondent aux quotas d'une équipe complète.

Comité :	
-----------------	--

U9	Nom	Prénom	Date de naissance	Club	N° Licence
Filles					
Garçons					

U11	Nom	Prénom	Date de naissance	Club	N° Licence
Filles					
Garçons					

U13	Nom	Prénom	Date de naissance	Club	N° Licence
Filles					
Garçons					

U15	Nom	Prénom	Date de naissance	Club	N° Licence
Filles					

Garçons					

M. ou Mme	Téléphone	
Responsable du comité départemental de :			
Nombre de repas pour le dimanche midi			
A régler à l'accueil		X 15 euros	=euros